

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – PIQUE-NIQUE EN BLANC

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent les relations contractuelles entre le Château de Chantilly (ci-après le « Vendeur ») et toute personne physique ou morale (ci-après l'« Acheteur ») souhaitant acheter des billets d'entrée pour le pique-nique en blanc quel que soit le vendeur de billetterie .

L'achat de billet entraîne la conclusion du contrat définitif et implique l'acceptation sans réserve par le Client de l'intégralité des CGV dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à l'achat de son billet.

ARTICLE 1 - Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les billets d'entrée pour le pique-nique en blanc sont vendus, ainsi que les droits et obligations des parties dans le cadre de cette vente.

Article 2 - Prix et disponibilité des billets

L'achat de billet est possible dans la limite des places disponibles.

Les prix de vente sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC) et sont réputés fermes et définitifs. Le règlement s'effectue exclusivement en euros.

Un billet ne peut être revendu à un prix supérieur à celui indiqué sur celui-ci. Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Pour les tarifs gratuits, un justificatif pourra être demandé lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement. Sans ce justificatif, l'acheteur devra payer le complément ou la totalité du prix du billet.

Il pourra être demandé aussi une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité ou le livret de famille pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

ARTICLE 3 - Remboursement et échange

A compter de leur achat par le client, le ou les billets ne peuvent être ni échangés, ni remboursés, ni repris (sauf dans les cas d'annulation décrits à l'article 4), même dans l'hypothèse dans laquelle le billet n'aurait pas été utilisé par le client. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'interruption de l'évènement après son commencement.

ARTICLE 4 – Absence de droit de rétractation

La vente de billets d'entrée pour un château ou de prestations liées à celui-ci est assimilée à une vente de services de loisirs et, conformément à l'article L 121-21-8-12° du Code de la consommation, n'ouvre aucun droit au délai de rétractation.

Votre commande est ferme et définitive et le billet n'est ni échangeable, ni remboursable.

ARTICLE 5 – Date de l'événement

La date de l'événement est fixée au **14 juin 2025**, une deuxième date de report éventuel est mentionnée dès l'achat du billet soit le **19 juillet 2025**.

ARTICLE 6 - Report / Annulation :

Le Château de Chantilly se réserve le droit de reporter la manifestation suite à un évènement extérieur (en cas de condition météorologique défavorable, en cas de force majeure, fermeture de l'établissement pour raisons techniques ou sanitaires, manque de personnel ou de participant). Le cas échéant, l'évènement sera reporté et aucun remboursement de billet ne pourra être effectué.

En cas d'annulation de la manifestation du 14 juin, le billet sera automatiquement reporté au 19 juillet.

En cas d'annulation de la deuxième date, le billet sera automatiquement remboursé sans demande préalable. Le remboursement s'entend hors frais de réservation et de dossier et sans dédommagement d'aucune sorte. Seul le prix mentionné sur le billet sera remboursé, hors frais annexes (frais d'envoi, transports, hôtellerie, parking, etc...).

Il est précisé qu'une annulation de la manifestation pour évènement extérieur ne peut être décidée que par l'Organisateur et/ou les autorités publiques, jusqu'au jour même de la manifestation. Par conditions météorologique défavorable, il faut entendre les conditions atmosphériques qui rendraient impossible le montage et/ou la tenue de la manifestation ou nécessiteraient son interruption et ce pour des raisons de sécurité des artistes, des intervenants et /ou des spectateurs, et/ou des matériels indispensables.

A l'annonce de l'annulation, vous acceptez que le revendeur puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.

En cas d'annulation de la deuxième date, le remboursement du prix du billet n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial.

Article 7 - Protection des données personnelles

Pour la gestion et le suivi des commandes, leur paiement et la relation clients certaines données sont collectées : civilité, nom, prénom, courriel, téléphone, adresse postale.

Ces données sont conservées dans le compte client de façon reconductible pour une durée maximum de 3 ans.

L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et Règlement Général européen de Protection des Données personnelles 2016/679).

Article 8 - Règlement des litiges

Les présentes conditions générales établies en langue française ainsi que tout achat de billet sont régies par la loi française.

Le Château peut être contacté pour toute question concernant l'achat de billet, les prestations associées, leurs conditions d'utilisation ainsi que les modalités de commande et de délivrance:

- Par Email :
- Par Téléphone :

Article 9 - Responsabilité

Dans tous les cas, la responsabilité du Château ne pourra être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit à l'acheteur, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure (Article L221-15 du Code de la consommation).